

## 2 SENTIER DES AULNES

 3 km  1h



### Trésors naturels...

La forêt domaniale de Boulogne-sur-Mer est le principal massif forestier du département.

Avec ses 2018 hectares, il regorge de nombreux trésors fauniques et floristiques : chevreuils, sangliers, lièvres, écureuils, chauve-souris ainsi que des chênes, des aulnes, des frênes, des ruisseaux et des mares... On y trouve également de nombreux affluents du Wimereux et de la Liane.

Ce parcours est très agréable pour un public sportif.

Sur le parcours, des indications vous permettent de découvrir le monde merveilleux de la mare ainsi que les différentes essences d'arbres présentes sur le site.

1. Départ du circuit
2. Lièvre
3. Joggers sur le sentier.

### Pour la petite histoire

La forêt fut un site stratégique durant la Seconde Guerre mondiale. Elle abrita en effet une partie des troupes canadiennes qui permit de troubler l'armée allemande, alors présente sur le territoire pour la construction du Mur de l'Atlantique.



Commune de départ : La Capelle-lès-Boulogne

### Stationnement et accès au sentier :

Parking (place des anciens combattants) derrière la mairie de La Capelle-lès-Boulogne 

### Coordonnées GPS :

Latitude : 50.730587 - Longitude : 1.708948



### Infos pratiques :

Communauté d'agglomération du Boulonnais  
1, boulevard du bassin Napoléon - BP 755 - 62321 Boulogne-sur-Mer Cedex  
Tél. : 00 33(0)3.21.10.36.30  
[www.tourisme-boulonnais.fr/balade](http://www.tourisme-boulonnais.fr/balade)

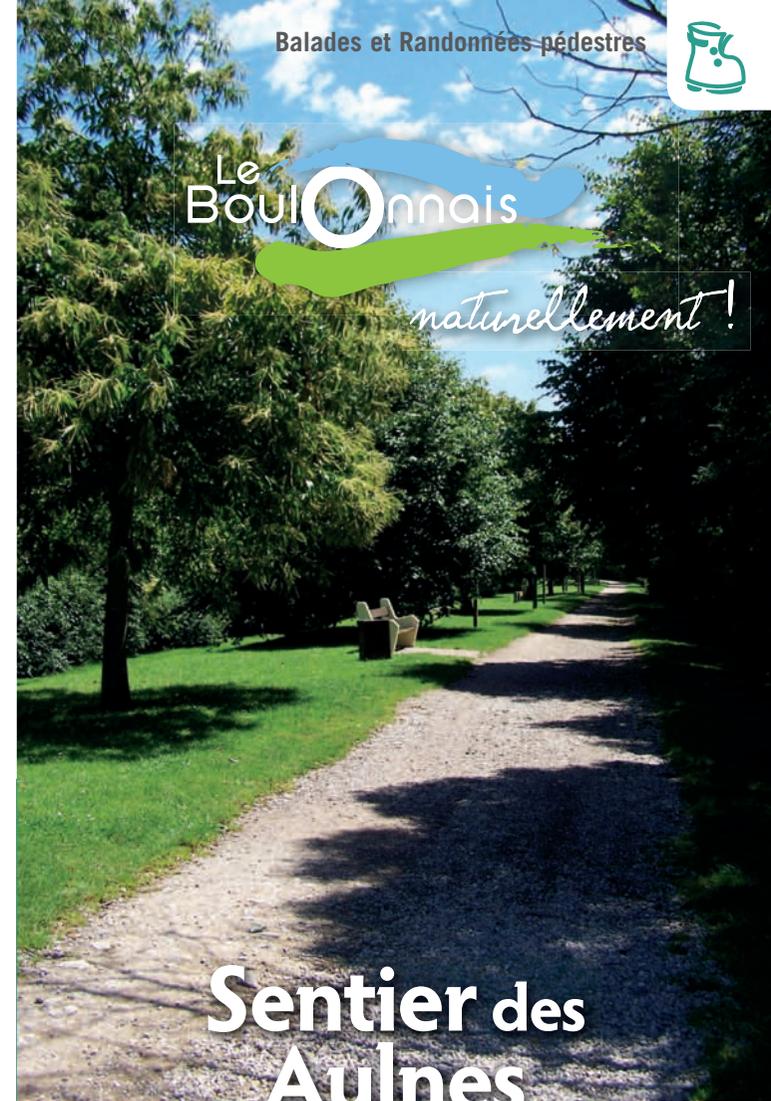


Balades et Randonnées pédestres



Le Boulonnais

naturellement!



# Sentier des Aulnes



Départ La Capelle-lès-Boulogne 



3 km



1h



facile



## Descriptif du parcours

Départ sur le parking de la Mairie de La Capelle-lès-Boulogne.

1 Suivre le balisage « sentier des Aulnes ».

2 Prendre le parcours de remise en forme, sur 530 m.

3 Entrer dans la forêt et continuer jusqu'à la route (aire de pique-nique sur la gauche).

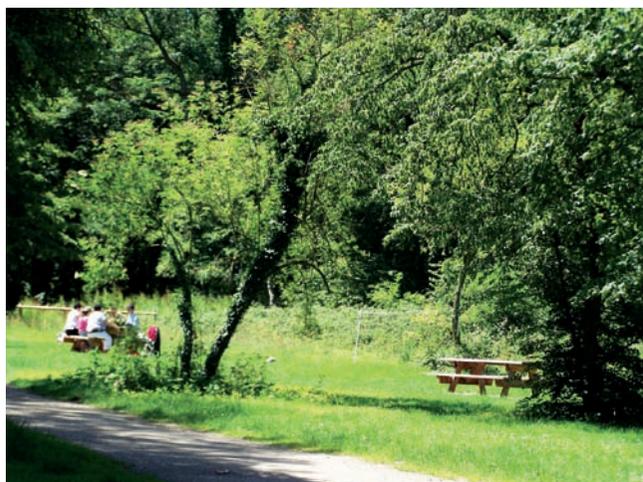
4 Traverser la route (D254) et suivre le balisage sur les troncs et les panneaux signalétiques.

5 Effectuer une boucle en forêt puis revenir au niveau de la route.

6 Retourner vers le parking par le sentier emprunté précédemment.



Attention à la traversée de la route de Crémarest (Route Départementale).



### • Cheminements et croisements avec d'autres sentiers :

**Liaison sentier des Aulnes/sentier de la Fontaine aux Charmes**  
Du centre de la Capelle 1, suivre le GRP vers le Nord, passer sous la RN42 et emprunter le GRP jusqu'au croisement avec le sentier de la Fontaine des Charmes 7.

# 2

## SENTIER DES AULNES

3 km

1h



### Balisage :

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.

 Continuité d'itinéraire  
 Mauvaise direction

 Changement de direction

### Équipement nécessaire : Chaussures de marche.

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement, emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation ainsi que les aménagements en bordure du circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...), suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.

### SERVICES DE PROXIMITÉ :



Mairie de La Capelle-lès-Boulogne - 217 avenue de la forêt  
Tél. : 00 33(0)3.21.10.26.00

- Centre équestre et camping « *les sapins* » à proximité du sentier.
- Restaurant « *L'Auberge Capelloise* », 198 avenue de la forêt La Capelle-lès-Boulogne - Tél. : 00 33(0)3.21.83.32.71

Commerces de proximité dans le centre du village (boulangerie, traiteur...)

